

Réf: Dossier 431203

## Avis de constitution

### SOCIETE « TRANSIT H2A »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD FELIX  
HOUPHOUET BOIGNY EX VGE IMMEUBLE KABALANE 2E  
ETAGE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 25/07/2025 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN Kpakibo Hermann,, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSIT H2A »

Objet: La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger toutes opérations industrielles et commerciales pouvant concerner directement ou indirectement :

- Transit ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD FELIX HOUPHOUET BOIGNY EX VGE IMMEUBLE KABALANE 2E ETAGE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M AG HANDAKA HOUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03835 du 12/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49312/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

